

**FAQ 18/05/2020 Foire aux questions à destination des familles**

**1. A quelle date les enfants reprendront-ils les cours au collège ? Toutes les classes reprendront-elles ?**

**La réouverture du collège est une décision du gouvernement. Nous ne savons pas quand les cours reprendront au collège. Nous espérons en savoir plus fin mai. La date vous sera communiquée quand elle sera connue. Nous ne savons pas non plus si toutes les classes pourront reprendre. En attendant, les professeurs continuent d'envoyer du travail à rendre sur l'ENT chaque semaine.**

**2. Quels seront les horaires et l'emploi du temps ? Seront-ils modifiés ?**

**Pour le moment nous ne pouvons pas communiquer sur les emplois du temps. Ce qui est sûr, c'est que la présence des élèves sera alternée.**

**3. Les enfants peuvent-ils ne pas venir et continuer les cours à distance ?**

**Vous pouvez faire le choix de garder votre enfant à la maison. Il faudra continuer le travail à distance. Une fois la date de reprise annoncée vous aurez un document à compléter et à remettre au collège pour faire connaître votre choix.**

**4. Quels seront les effectifs des classes ?**

**Les groupes seront composés de 10 élèves maximum. Les effectifs ont été calculés en fonction de la superficie moyenne des salles de classe.**

**5. Comment les récréations vont-elles se passer ?**

**Les récréations seront organisées de façon à ce que les groupes ne se croisent pas. L'accès aux toilettes sera possible (nombre limité d'élèves aux toilettes) en respectant les gestes barrières.**

**6. Les enfants auront-ils des masques ? Allez-vous leur en distribuer individuellement ?**

**Les élèves devront venir avec leur propre masque. Le collège ne pourra pas leur en distribuer. Nous vous conseillons d'en fournir un à votre enfant. Il doit également avoir avec lui un petit sac congélation si besoin de l'enlever.**

**7. Les absences de mon enfant seront-elles comptabilisées si je décide de ne pas l'envoyer au collège ? Peut-il redoubler parce qu'il s'absente ?**

**Nous sommes obligés de noter votre enfant absent s'il n'est pas dans les locaux. Cependant, cette absence sera justifiée et non comptabilisée si vous avez informé le collège au préalable (par téléphone ou par messagerie sur l'ENT). La vie scolaire contactera uniquement les responsables des élèves absents dont la présence était initialement prévue.**

**Non, le redoublement n'est pas prévu pour les enfants qui seront absents.**

**8. Que dois-je faire si mon enfant est « à risque » ? (asthme, diabète ...)**

**Nous vous encourageons à consulter votre médecin traitant dès que possible pour avoir un avis médical.**

**9. Les examens (brevet) pourront-ils être passés en ligne ?**

**Aucun examen ne sera passé en ligne. Le passage des épreuves écrites et orales du DNB**

(Diplôme National du Brevet) est annulé. Vous trouverez ci-joint une infographie pour vous expliquer comment seront calculés les points nécessaires à l'obtention du diplôme.

**10. Comment faire si les masques sont obligatoires et que l'on ne peut pas s'en procurer ?**  
Il faut se renseigner auprès de la Mairie de votre ville. Une distribution est normalement organisée dans chacune d'entre elles. Pour la mairie de Sarcelles : distribution effectuée dans les boîtes aux lettres ( 2 masques par habitant) + distribution de masques complémentaires par secteur.

**11. Est-ce qu'il y aura du gel hydro-alcoolique à disposition ?**  
Des bornes de distribution de gel hydro-alcoolique seront à disposition de tous, notamment dans les zones de circulation (entrée du collège, hall). Votre enfant devra obligatoirement se désinfecter les mains en entrant dans les locaux.

**12. Est-ce qu'il y aura des tests de dépistage du Covid 19 au collège ?**  
Non, le collège n'est pas habilité à tester les enfants, ni le personnel.

**13. Allez-vous prendre la température des enfants avant leur entrée dans l'établissement ?**  
Oui, la température sera prise avec des thermomètres frontaux (sans contact) à l'entrée du collège. Si un enfant se présente avec 37,8 ou plus de température, il sera isolé et les parents seront contactés pour venir le chercher dans les plus brefs délais. Afin d'éviter cette situation, nous vous demandons, quand cela est possible, de prendre systématiquement la température de votre enfant avant son départ à l'école et de ne pas l'envoyer au collège s'il a de la fièvre.

**A noter :** les responsables des enfants qui seront malades au collège, peu importe les symptômes, seront contactés et devront se rendre disponibles pour venir chercher leur enfant le plus rapidement possible. Nous vous demandons de ne pas envoyer votre enfant à l'école s'il ne se sent pas bien (même s'il ne présente pas aux premiers abords les symptômes du coronavirus).

**14. Est-ce que vous aurez plus d'agents d'entretien pour désinfecter les locaux ?**  
Les agents d'entretien dépendent du conseil départemental, ce n'est pas le collège qui les recrute. Le collège ouvrira seulement si les moyens matériels et humains seront suffisants pour assurer un nettoyage et une désinfection quotidienne. Dans les bureaux, le personnel sera équipé pour désinfecter les fauteuils et autres surfaces après passage de chaque personne.

**15. Est-ce que la distanciation sociale pourra être respectée ?**  
Elle le sera en classe. Un sens de circulation unique sera mis en place et expliqué aux élèves, en classe et dans les couloirs. Si les élèves le respectent, les groupes ne se croiseront pas.  
Les bureaux accueillant les élèves seront équipés de protection en plexiglas pour éviter tout contact. Un marquage au sol pour respecter les distances de sécurité sera établi. Les sorties de l'établissement se feront par groupe.  
La distanciation sociale peut être difficile à respecter (et à faire respecter) par les enfants. C'est pourquoi nous souhaitons que les enfants portent les masques lors des récréations et des temps de circulation.  
Nous comptons sur vous pour leur expliquer les gestes barrières. Ils leurs seront aussi expliqués lors de la première heure en classe.

**16. Concrètement, comment cela se passera-t-il en classe ?**

Les élèves ne changeront pas de salle (sauf peut-être de salle spécifique pour SVT, Physique-Chimie, Arts Plastiques, Education Musicale). Les professeurs se déplaceront. Si le groupe a une heure de permanence, il ne se déplace pas, un(e) assistant(e) d'éducation viendra dans la salle pour le prendre en charge. Des étiquettes seront collées sur les tables et les élèves resteront à la même place. Nous vous demandons de vérifier que votre enfant ait bien son matériel : les prêts sont à proscrire (stylos, règle, manuels ...).

**17. Le foyer et le CDI seront-ils ouverts ?**

Le foyer pourra être ouvert pour être utilisé comme salle de classe. L'accès aux jeux ne sera pas possible. Les clubs entre 13h15 et 13h45 n'auront pas lieu. Il n'y aura malheureusement pas de spectacle de fin d'année.

Le CDI restera fermé aux élèves.

**18. Est-ce que les élèves pourront aller aux toilettes et auront-ils du savon pour se laver les mains ?**

Oui, les élèves auront accès aux toilettes pendant la récréation sous le contrôle d'un adulte et en respectant les gestes barrières mais ils devront faire la queue pour y accéder. Comme d'habitude, l'accès aux toilettes pendant les cours est réservé aux élèves ayant des PAI ou en cas d'urgence absolue. Nous veillerons à ce qu'il y ait du savon à disposition.

**19. Les parents pourront-ils entrer dans l'établissement ?**

Sur rendez-vous uniquement, avec accord du chef d'établissement et avec un masque obligatoirement.

**20. Comment faire pour réinscrire mon enfant pour la rentrée prochaine ?**

Un dossier de réinscription va vous être envoyé sur votre messagerie ENT, il faudra vérifier que toutes les informations figurant dessus soient bonnes puis le retourner par mail au collègue.

**21. La demi-pension sera-t-elle assurée ?**

Oui avec un protocole sanitaire précis.

**22. Comment travailler l'orientation de mon enfant à distance ?**

Les réunions d'orientation avec les élèves et leurs parents ont été réalisées en virtuelle le jeudi 30 avril.

Les rendez-vous individuel ont lieu au collège.

Vous pouvez appeler le collège tous les jours et/ou contacter par l'ENT le professeur principal de votre enfant.

**23. Est-ce que les élèves pourront passer l'ASSR ?**

Nous n'avons pas d'informations à ce jour.

**24. Le carnet de correspondance sera-t-il encore utilisé ?**

Oui . Il sera utilisé à l'entrée et à la sortie du collège.